32e ANNÉE N° 2582 PARAIT LE SAMEDI 15 OCTOBRE 1921

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
TABLEE D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre

Lettre d'Alsace

Sous ce titre, nous allons publier une série d'articles dûs à la plume autorisée de notre aimable compatriote J.-L. TRUC, (alias Le Filmeur) actuellement instituteur à Strasbourg, précédemment à Sisteron.

Nos lecteurs et nos lectrices qui hebdomadairement lisaient dans notre journal « Le film Local » liront avec intérêt les Lettres d'Alsace, qui nous feront connaître les mœurs et les coutumes de cette province reconquise.

N. L. R. D.

Première impression. — La fin du Filmeur. — Strasbourg ! la ville propre. — La langue française. — Les hôtels. — Pour finir : une histoire.

Eh ! bien, soit, vous l'aurez voulu, et si ça n'intéresse pas Sisteron..... avais-je dit à l'aimable Directeur de ce journal quelques instants avant mon départ pour Strasbourg, alors qu'il me demandait de lui écrire une hebdomadaire lettre d'Alsace qui dans sa pensée — pourrait remplacer le Film local. Ah ! la plaisante chose vraiment ! — Mais le Filmeur, Monsieur, est-il donc....., mort ? — Non, il a tout simplement mal tourné, le pauvre, et il n'écrira plus de sitôt dans ce journal.. Vous qui allez faire un gentil voyage en Alsace, vous nous raconterez vos impressions.

Le voyage fut gentil en effet, mais singulièrement anormal tout de même, dans un express qui nous offrit bien de temps à autre quelques chocs, quelques secousses, des arrêts sans fin dans d'obscures voies de garage qui nous donnaient l'agréable impression que nous aurions quelque chose de mieux à la prochaine minute, et qui est arrivé tout bêtement à Strasbourg, à l'heure juste, sans retard ! Mais voici Strasbourg. Je quitte rapidement la gare monumentale, colossale et je vole à l'hôtel. Le portier, le caissier, le petit groom de l'ascenseur, le valet de chambre, tous parlent correctement le français avec pourtant un léger accent alsacien. Voilà du coup toutes mes illusions tombées. Moi qui croyais avoir un tas d'embêtements à cause de la langue ! Mais nous sommes loin du temps des débuts, celui où l'on ne se comprenait qu'avec des drapeaux, des lampions, des haies d'alsaciennes. A Strasbourg maintenant tout le monde parle le français, m'a dit hier un vieil alsacien, même nos enfants qui ont fait des progrés remarquables à l'école. Je me suis amusé à suivre dans la rue de petits écoliers en conversation. Non, ce n'est pas encore ça ! Mais n'est-ce pas touchant de voir ces petits bonshommes lutter avec la difficulté de trouver des mots alors qu'ils pourraient se servir facilement de l'autre langue. Bravo, les petits Alsaciens !

Je veux vous dire maintenant ce qui m'a le plus frappé une heure à peine après mon arrivée. Dieu, que cette ville est propre ! La belle affaire, allez-vous dire, c'est tout naturel. Nous connaissons de gentilles petites villes proprettes..... Je vous arrête. Je ne veux pas que ce malentendu persiste. La propreté de Strasbourg n'est pas une propreté ordinaire, une honnête petite propreté qui se laisse bien peu souvent prendre en défaut.

Non, mille fois non. La propreté de Strasbourg est remarquable, éblouissante, à faire crier d'admiration vous dis-je ! Ce ne sont pas seulement les rues, lavées à grande eau plusieurs fois par jour, ni les belles maisons des beaux quartiers, mais toutes les rues et toutes les maisons de Strasbourg, y compris les coins les plus reculés et les plus pauvres, J'ai cherché à découvrir la ruelle salle, sordide, ecœurante, lamentable et délaissée, inévitable et commune dans presque toutes les villes du midi. Je ne l'ai pas trouvée à Strasbourg. Voulez-vous un simple petit détail, mais qui vous fera comprendre cette propreté remarquable des rues. J'habite Strasbourg depuis huit jours, matin et soir. je visite la ville dans tous les sens. Savez-vous combien de fois il a été réellement nécessaire que je cire mes chaussures ? Pas une seule ! Strasbourg, dont on fait la toilette quatre fois par jour est une ville où la boue et la poussière sont totalement inconnues. (Quand je vous le disais que ça ne pouvait pas intéresser Sisteron) Et pourtant, me dit le vieil Alsacien à qui je comptais mon admiration pour cette luxueuse propreté, On dirait que déjà cela se relâche un peu avec la nouvelle administration....

Parlons un peu des hôtels maintenant. Ils sont nombreux. Tous les cafés, les brasseries, les estaminets, les moindres bars, donnent à boire et à manger et on en trouve à chaque pas. La vie chère sévit ici. Moins que partout ailleurs. Le premier soir de mon arrivée j'ai fait un excellent petit repas, avec choucroute et bière à 5 fr, 50, et c'était d'un copieux ! C'est l'habitude ici des repas copieux. Ils ne mangeaient pas les....,autres, ils se bourraient, vous le savez bien ! Aussi les hôteliers de Strasbourg sont mécontents sur ce point. Ils trouvent que nous ne mangeons pas assez. Pour finir voici une histoire que m'a contée aujourd'hui même, Monsieur l'abbé, un alsacien malicieux et gai, qui fut prisonnier en Allemagne, sans laisser là-bas sa joviale bonne humeur. Avant la guerre un français et un allemand dînent dans un hôtel de Strasbourg. L'allemand dit au français : « Monsieur je vois bien que vous êtes français, parce que vous mangez beaucoup de pain ». Réplique du français : « Monsieur je vois parfaitement que vous êtes allemand parce que vous *mangez beaucoup de tout.* »

N'est-ce-pas véritablement délicieux !

J.-L. TRUC.

RETRAITES OUVRIERES
Distribution des Cartes par la poste

A dater du 1er octobre 1921 et aux termes du Décret du 3 septembre 1921 les cartes annuelles des assurés aux retraites ouvrières seront distribuées par la poste dans toutes les communes des Basses-Alpes, excepté Digne.

Les cartes seront remises par le facteur contre émargement ou du destinataire, ou d'une personne connue du facteur comme habitant avec lui ou d'une personne dûment mandatée.

En cas de non remise, l'intéressé sera avisé par un bulletin spécial que la carte est tenue pendant 5 jours à sa disposition au bureau de poste.

Les cartes périmées seront remises de même au facteur qui les retournera à la préfecture.

COMICE AGRICOLE
DE SISTERON

Samedi dernier s'est tenu dans notre ville le Comice Agricole qui avait cessé ses assises depuis l'année avant la guerre. Aussi pour donner plus de signification à cette manifestion M. A. Honnorat, sénateur, MM. Anglès Raoul, Reynaud Paul, Louis Andrieux, députés et M. Simoneau préfet des Basses-Alpes, ont par leur présence rehaussé l'éclat de cette cérémonie et montré par là qu'ils s'interessaient à tout ce qui touche à l'agriculture.

Bien qu'un peu tardive, cette exposition de céréales, de produits maraichers, d'instruments agricoles avait attirée un certain nombre d'exposants qui aurait pu être plus nombreux, il est vrai, mais qui néamoins ont répondu à l'appel du comité directeur. Signalons de beaux fruits, de magnifiques lots de brebis et de béliers, des charrues artistement taillées, des voitures d'un fini irréprochable, en un mot tout a été coquet, parfait et gentiment exposés.

A midi un banquet comprenant une soixantaine de couverts environ, réunissait à l'hotel des Acacias, nos sénateurs et députés, M. le préfet des Basses-Alpes, M. Thélène maire ; M Bonfort, président du Comice, et MM. les maires de l'arrondissement et M. de Clerk sous-préfet.

A dessert, M. Thélène prend la parole et adresse ses meilleurs souhaits de bienvenue a tous nos représentants et maires et ses remerciement à tous les exposants ; M. Anglés en petit-fils de terrien encourage les agriculturs à perserverer dans leurs efforts pour contribuer au relèvement du pays, des applaudissements saluent l'orateur puis viennent MM Andrieux Honnorat et Reynaud qui, eux aussi espèrent en la persévérence des agriculteurs qui savent rester sourds aux appels à la discorde et veulent rester dans leur milieu sain de toute útopie.

M. Simoneau préfet, dans une allocution purement sentimentale évoque son premier passage à Sisteron, et conduit l'assistance à travers les rues de *Domnine* et de *Jean des-Figues*. En terminant il adresse un suprême hommage aux enfants de Sisteron morts pour la France. Une triple salve d'applaudissements éclate dans toute la salle.

A 2 heures avait lieu à la mairie, la réunion des Mutilés sous la présidence d'honneur de MM. les députés, sénateurs, préfet, et maire de Sisteron. De suite après sur l'estrade dressée snr le cours Paul Arène, au milieu d'une foule attentive, avait lieu la lecture du Palmarès des récompenses par M. Thélène, maire :

Béliers. — 1e prix, Curnier Siméon de Mison, 150 fr. ; 2e prix, Jourdan Mathurin de Sisteron, 75 fr. ; 3e prix, Jourdan Paul, de Mison, 35 fr.

Brebis. — 1e prix, Briançon de Co-de-Catin, Sisteron, 150 fr. ; 2e prix ex œquo, Blanc Marcelin et Julien Antoine de Sisteron, 55 fr. ; 3e prix, Perrymond Louis de Sisteron, 35 fr.

Chèvres. — 1e prix, Blanc de Sisteron, 20 fr. : 2e prix, Perrymond Louis, de Sisteron, 10 fr. ; 3e prix, Roman, de Mézien, 5 fr.

Bouc. — 1r prix, Vial, de Sisteron, 10 fr.

Porcines (Verrats). — 1r prix, Bonfort Henri de Sisteron, 150 fr. ; 2e prix, Estublier Henri de Sisteron. 35 fr.

Truies. — 1e prix, Brémond Cyrille, de Sisteron, 150 fr. ; 2e Perrymond Louis, de Sisteron, 75 fr. ; 3me Bonfort Henri, médaille de bronze.

Fruits et légumes. — 1r prix, Imbert Louis de Sisteron 70 fr. ; 2me prix, Hospice de Sisteron, diplôme de médaille d'or et félicitations du jury ; 3e prix, ex ex œquo, Imbert Henri, Thélène Théophile, Nevière, de Sisteron, 20 francs ; Charamat, d'Entrepierres, 20 fr. ; 4me prix, ex œquo, Delaye Louis, Bonnefoy Henri, Maurel Léon de Sisteron, 10 fr. Lagarde Léon, de Clamensane, 10 fr. ; Chastel Félix, Tassy Antoine, Barthélemy, Imbert Alphonse, de Sisteron, 10 fr.

Moutte Augustin, négociant, diplôme médaille d'or. H. C.

Graines. — 1r prix, Chauvin Gustave, de Sisteron, 20 fr. ; 2e prix, Curnier. de Mison-10 fr.

Huiles. — 1r prix, Imbert Henri, de Sisteron, médaille de bronze.

Miel et cire. — 1e prix ex œquo, Eloy A. de Simiane, 50 fr. ; Martin Théodore, du Caire, 50 fr.

Conserves. — Moussu et Armelin, de Montagnac, 1r prix, médaille d'argent.

Engrais. — Reynier Antoine, de Sisteron, diplôme de médaille d'argent.

Labour. — 1re catégorie (labour à 2 bêtes 1e prix, Amoureux, de Vaumeilh, 250 fr, ; 2me prix, Imbert Ludovic de Sisteron, 125 f. Hors catégorie, Vézian Arthur, de Mison, mutilé de guerre, félicitations particulières du jury et 125 fr. — 2e catégorie (labour à 4 bêtes), charrue à 2 mancherons : 1e prix, Chastel, de la Grande-Bastide, 250 fr. ; 2e p. Colombon Albert du Logis-Neuf, 100 fr. et Pellegrin Louis de Vaumeilh, 100 fr, — 3e catégorie (labour à 4 bêtes avec brabant) 1e prix, Vézian Eugène, de Vaumeilh, 200 fr.

Instruments agricoles. — 1e prix, M. Roux, constructeur à Sisteron, 25 fr., diplôme mle d'or, ; 2e prix, Corréard, constructeur à Mison, 25 fr. et diplôme médaille d'or ; Germain Léopold, constructeur à Sisteron, 25 fr. et diplôme médaille d'or ; Truphémus, constructeur à Sisteron, 20 fr. diplôme mle de vermeil. — Hors concours : MM. Michel Benjamin et Honnorat Auguste de Sisteron ; Brocard Noël, à Pont-Charrat-sur-Bréda (Isère). diplôme de médaille d'or.

La journée du 8 octobre fut une belle journée favorisée par un temps splendide venant embellir cette fête de l'agriculture. Puisque aujourd'hui le principe d'un Comice qui aura lieu toutes les années est acquis,

© VILLE DE SISTERON

nous souhaitons que l'année prochaine il ait lieu un peu plus tôt, il y aura beaucoup plus d'exposants, partant une plus belle manifestation agricole.

* * *

La tenue du Comice a inspiré à notre Poète les vers suivants :

Souvenir du Comice Agricole

Qu'el brouhaha ! grands dieux quel est ce bruit ma [chère,
D'ou peut donc provenir ce vacarme infernal ?
On dirait bien,... Mais oui ça m'a tout l'air péchère,
De venir, et tout droit du cours de l'hôpital.

D'ordinaire, ce cours, tranquille et solitaire,
N'est guère fréquenté que par de très bons vieux.
Qui viennent là dormir, rêver, sous l'ombre claire
Des platanes, ou chacun s'installe de son mieux.

Mais aujourd'hui, qu'y vois-je ? un tas de belles choses
Des légumes des fruits, des fleurs même je crois.
C'est tout un potager, Jusqu'à des radis roses.
La ménagère accours et va faire son choix.

« Halte-là ! s'il vous plait, a dit le commissaire
« de ces produits, veuillez remarquer la beauté,
« Tout cela n'a plus rien du légume ordinaire,
« C'est de l'extra ! de la première qualité.

Mais légumes et fruits sont muets, j'imagine,
D'où provient donc le bruit ? — Là-bas de ce coté,
Où s'entassent chevaux, moutons, race porcine,
Le brave Paul Arène en est tout effaré,

Et voici le jury qui circule s'exclame.
Devant tant de produits admirables ma fois !
Il prononce, et j'entends le héraut qui proclame
Les noms des fiers vainqueurs de ce nouveau tournoi.

Ce qu'il faut admirer le plus en l'occurence,
Ce n'est pas la beauté, la taille des produits,
C'est l'effort courageux, c'est la belle endurance
Du travailleur auquel nous devons tous ces fruits.

Oui la terre est féconde. Hé ! que serait la terre
Sans le travail, les soins constants du laboureur ?
Et je t'offre mes vers en hommage sincère,
O Paysan ! courbé sur ton rude babeur.

8 octobre 1921

La RIMALLEUSE.

Transport des corps des morts pour la France aux frais des familles par voie ferrée.

A la date du 21 Septembre M. le Ministre des Pensions fait connaitre que le transport individuel par voie ferrée et aux frais des familles qui le demanderaient pourra être effectué par les six grands résaux de chemins de fer a partir du 1er octobre courant, (plein tarif.)

Les demandes des familles devront en conséquence, être adressées au service des Sépultures militaires, Ministère des Pensions 231 boulevard Saint-Germain au moins 15 jours avant la date d'exhumation désirée par la famille.

Les autorisations d'exhumation et de transport complétées par l'indication du jour ou les opérations devront voir lieu seront envoyées en temps utiles aux familles pour leur permettre de prendre leurs dispositions et de faire leur demande de wagon.

La famille devra adresser, elle-même sa demande de wagon à la gare expéditrice c'est à dire à la gare qui dessert le lieu ou se trouve inhumé le corps de son parent, de maniere qu'elle y parvienne quatre jours au moins avant la date fixée par l'autorisation de transport et joindre à sa demande les autorisations dèlivrées par le service de restitution.

Une Remède efficace

Dans toutes les maladies des bronches accompagnées d'oppression et d'essoufflement, il faut sans hésiter avoir recours à la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute les plus violents accés d'asthme, catarrhe, oppression, suffocation, essoufflement, et amène progressivement la guérison Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95, (impôt compris) adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, Paris.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Favorisé par un soleil radieux, l'assemblée générale de l'association des Mutilés et éprouvés de la guerre qui s'est tenue à notre mairie, samedi dernier à revêtu un caractère très important par le nombre de camarades venus de tous les points de l'arrondissement assister à cette réunion C'est qu'en effet chacun a compris plus que jamais nous devons resserer nos liens, si nous ne voulons pas courir le risque de perdre les avantages (très insignifiants certes mais réels) qui sont dus aux efforts incessants de nos associations. Déjà bien des camarades qui s'engourdissaient dans une trop confiante quiétude, nous ont manifesté, par leur présence, qu'ils avaient senti la nécessité de se ressaisir et de continuer la lutte pour la défense de nos revendications.

M. le Préfet des Basses-Alpes, M. le Maire de Sisteron et nos représentants au parlement qui à l'occasion du Comice Agricole se trouvaient parmi nous ont pris part à notre réunion. M. Colomb président de la fédération départementale des Mutilés et éprouvés de la guerre des Basses-Alpes après avoir fait un pressant appel à l'union étroite des victimes de la guerre fait un bilan de lois votées au conrs de l'année 1921 par nos représentants à la Chambre et au Sénat, les résultats sbtenus dit il n'ont pas répondu aux efforts fournis par les groupements de Mutilés. Il invite nos représentants au parlement à activer le vote de nombreux projet de lois en suspends tant à la Chambre des Députés qu'au Sénat. Il donne connaissance à l'assemblée des modifications apportées aux articles 15 et 67 de la loi des pensions, ainsi que du différent existant au sujet de l'application de l'article 7 entre le Ministre des pensions et celui des Finances différent dont le conseil d'Etat à été saisi et dont l'arrêt rendu donne droit au Ministre des Finances. La parole est ensuite donnée au citoyen Anglès député, qui nous assure d'employer tous ses efforts pour le maintien intégral des droits qui nous ont été reconnus par la stricte application de la loi, et déclare faire siennes nos modestes revendications ; il est très applaudi quand il dit « l'on ne fera jamais assez pour ceux qui comme vous ont souffert par la perte cruelle d'un fils, d'un époux ou qui aprés de cruelles souffrances avez laissé vos membres au hasard des champs de bataille, ou revenus atteints de maladies incurables contractées dans la boue des tranchées dans la neige, sous la pluie, la France qui vous doit sa plus éclatante des victoires qu'elle aie jamais connue saura se montrer digne de ses enfants qui portent ineffaçable le témoignage de leurs sacrifices.

M. Paul Reynaud député, répond ensuite à la question qui lui est posée par M. Colomb à savoir quelle est la valeur de l'arrêt émis par le conseil d'Etat au sujet de l'article 7 de la loi des pensions.

M. Andrieux député s'associe aux éloges faites par ses collègues au dévoué président de la fédéraion des mutilés et assure tous les éprouvés de la guerre de concourir avec tout ce qu'il a d'âme et de cœur à la défense de leurs droits si justes et si légitimes.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Les monuments aux Morts

Le croirait-on ? Sous prétexte d'esthétique, une croisade s'organise contre les monuments que la piété patriotique élève, dans chaque cité, souvent dans les moindres villages, en mémoire de ceux qui, hèroïque-et stoïquement sont tombés, de 1914 à 1918, pour le salut et l'indépendance de la patrie.

Nos « petits maîtres » de la plume et du verbe s'indignent de la pauvreté de pensée des artistes ayant conçu les maquettes, de l'horreur d'exécution des techniciens, du mauvais goût qui, trop souvent, a présidé au choix des emplacements. Admettons que certaines critiques soient fondées et que, en maints endroits. « ces pièces de statuaire sont loin de faire honneur à l'art et à la réputation de mesure, de sobriété et d'harmonie du goût français ».

N'exagerons rien et laissons faire le temps Ces monuments, trop neufs, trop blancs, parfois assez prétentieux et criards ont besoin de la patine des ans pour s'adoucir dans leurs tons et s'harmoniser avec le cadre dans lequel ils ont été élevés. L'Arc de Triomphe de l'Etoile nous apparait fort beau, et nous le considérons à juste titre comme l'un des joyaux de la couronne artistique de Paris ; il n'empêche qu'à l'époque de son inauguration, il souleva, dans certains milieux aux prétentions esthétiques d'amers et bruyantes critiques.

Au surplus dans la croisade qui s'affirme contre les monuments aux morts. est-il bien exact que l'on n'ait en vue que le respect de l'art et de nos traditons, que le souci des « douces physionomies eurythmiques de certaines petites villes, bourgs, hameaux », soumis à cette heure aux pitoyables outrages d'une statuaire sans mesure et sans goût ?... Il y a autre chose, et cet autre chose... c'est la certitude chez nos pacifistes bêlants, chez nos « au-dessus de la mêlée » que ces monuments entretiendront « la haine dans des millions de cœurs français ».

Mais il s'agit mois de haine que de souvenir. Il s'agit de perpétuer la mémoire des jeunes intrépides Francais qui de toutes les cités, de tous les villages, répondirent à l'appel de la patrie en danger et d'un même cœur, se jettèrent dans la fournaise où se jouaient tout à le fois les destinées de notre pays et l'avenir du monde civilisé. Ceux qui tombèrent, ceux qui moururent, ceux que la sinistre et implacable mort faucha, ont droit à la reconnaissance fidèle et au souvenir impérissable de leurs compatriotes.

Ces modestes monuments, qui s'élevent déjà dans plus de dix-huit mille communes françaises, ont uniquement pour objet de maintenir intact l'amour de la patrie et prèsent dant toutes les mémoires, dans tous les cœurs, les noms des héros obscurs, des fils de la localité qui furent les glorieuses victimes de la guerre. Les plus simples sont assurément les plus beaux. Le bloc de granit ou de marbre, en forme de colonne brisée ou de pyramide, portant le nom des morts, parlent mieux à l'ame des foules ; il a été adopté par un très grand nombre de communes. Excusons celles qui, dans un hommage pieux. ont cru devoir y joindre la silhouette ou la statue du poilu, coiffé du casque et le fusil à la main.

L'essentiel, ce sont les noms gravés sur la pierre. Les veuves, les orphelins peuvent en éprouver un légitime orgueil. Chacun de ces noms parle au cœur des habitants de la localité. Tous leur disent que sans les soldats de la France et nations alliées, il n'y aurait plus, aujourd'hui, ni liberté, ni sécurité, ni dignité de vie... Notre pays ne serait qu'une colonie allemande, soumise à la plus dure. à la plus méthodique des exploitations. Ils disent encore, ces noms vénérés, que nos soldats ont combattu, on souffert, sont morts pour éviter à l'humanité le retour des mêmes douleurs, des mêmes carnages, de semblales catastrophes ; ils disent enfin ce qu'a voulu ce qu'a accompli la jeunesse de France formée dans une démocratie libre, par l'éducation nationale.

C'est sous la sauvegarde de tous les habitants qu'est placé dans chaque commune, le monument aux morts pour la patrie. Chacun doit pieusement veiller à sa conservation et à son entretien. Aux jeunes filles, aux enfants des écoles, aux veuves de guerre, aux anciens combattants, il appartient de le decorer, de venir y déposer en de fidèles et incéssants pélerinages, les couronnes et les bouquets faits de fleurs des jardins, des prés, et des champs. Au retour annuel des fêtes patriotiques, le premier devoir des citoyens est de se rendre en cortège au monument, vépitable Palladium de la cité, pour le fleurir et y donner une pensée aux glorieux morts de la guerre.

Le tertre où s'élève la pierre du souvenir, place publique, ou cimetiere, constitue le terrain sacré où tout, grands et petits, communient d'une même et sainte terveur. Là, pas de divisions, pas de diversités de vues, pas de politiques, pas de chocs d'idees. C'est le culte de la patrie qui y assemble les citoyens ; c'est la mémoire des morts qui les y unit.

Voilà, n'en déplaise aux esthètes, la haute portée et la sublime signification des monuments aux Morts pour la Patrie.

H. V.

Chronique Locale

SISTERON

Acte de probité. — M. Mégy Marius voiturier à Volonne, trouvait samedi dernier sur la voie publique une sacoche contenant la somme de 700 f. qu'il s'empressa de rendre à sa propriétaire, Mme Dussaud mére de Mme de Clerk, femme de notre sympathique sous-préfet. Nos félicitations à M. Mégy.

Obsèques. — Jeudi dernier avaient lieu au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Jules Thélène, ancien adjoint au Maire de Marseille en 1871, et Consul général de France en retraite décédé à l'âge de 88 ans. M. J. Théléne était le père de M. Félix Théléne maire de Sisteron, et de M. Léonce Théléne, avocat à Marseille.

En cette pénible circonstance nous présentons à la famille Thélène nos sincères condoléances.

—o—

Casino-Théâtre — Les « Tournées Françaises » qui nous ont toujours donné des spectacles de choix nous reviennent demain dimanche avec « *Tartufe* » l'immortelle comédie de Molière.

Il est inutile de faire l'éloge de cette comédie, qui depuis longtemps est passé à la postérité.

Nous ne saurions engager nos lecteurs qu'a l'aller entendre pour le plaisir le plus vif.

Malgré les frais considérables d'interprètation, la direction des « *Tournées Françaises* laisse les places au tarif habituel.

On peut retenir ses places au préalable, comme d'usage.

=o=

Concours de prix culturaux.— C'est avec plaisir que nous relevons parmi les cultivateurs primés aux concours culturaux à Manosque les noms de M. Bonfort Henri, de Beaulieu, qui obtient un objet d'Art et la somme de 200 fr, de Barbon F. chez Mazan à Mison, une médaille d'argent et 100 francs ; Faudon Auguste, chez Bardonnenche, à Mison une Médaille d'argent et 100 francs Coste Léon, chez Lagarde à la Motte-du-Caire, médaille d'argent grand module et 200 francs ; Mme Moulet épouse Faudon chez Bardonnenche à Mison, Médaille d'argent petit module et 100 francs, tous quatre serviteurs à gages depuis de longues années.

Casino-Cinéma. — Ce soir au Casino séance cinématographique au programme : Les Deux Gamines 11e épisode : La Cité des chiffons ; L'art d'être maraine ; drame : Scandale : comique.

Le piano sera tenu par Mlle Reynaud.

—o—

Foire — La foire de la Saint-Domnin a été trés brillaute. Bœuf de 3,25 à 3,50 le kilo ; bœufs de travail de 3 à 4,000 fr. la paire ; agneaux de 3 à 4 fr. : brebis, 2 fr. ; moutons de 2,25 à 2,50 : porcs gras, de 3,50 à 3,75 ; porcelets, 1,50 ; œufs, de 6,5 à 7 fr. ; poulets de 14 à 20 fr. la paire : lièvre, de 25 à 30 fr. ; perdreaux, de 9 à 10 fr. ; pigeons 4 fr. la paire ; grives, 1.50 ; dindons, 28 la pièce ; blé, 77 fr. les 100 kilos ; amandes dures, 6 fr. ; princesses 3 ; sainfoin, 6 fr.

© VILLE DE SISTERON

AVIS. — Mme ELISE PETIT, repasseuse, dépositaire de la *Teinturerie electric de Digne*, à l'honneur d'informer le public qu'elle tient à nouveau un dépôt de

Chapeaux de haute nouveauté

de Mlle Lucyane RICHIEU, modiste à Digne, première d'une grande maison de Paris.

Salon d'essayage, No 9, rue Droite 2e étage sa jeune fille, Mlle Fernande Hubeau, se met à la disposition de ses clients pour essayage à domicile.

CHAPEAUX ELEGANTS
derniers modèles de Paris

Une apprentie repasseuse présentée par ses parents est demandée. On demande magasin ou un rez-de-chaussée, bien situé. Faire offre à Mme PETIT repasseuse.

Eldorado-Bal. — Demain soir dans cet établissement bal à grand orchestre.

ÉTAT-CIVIL
du 7 au 14 octobre 1921

NAISSANCES

Jeanne Josette Andrée Anne Marie Brouchon, rue Saunerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.
DÉCÈS

A LOUER DE SUITE
FERME
située au quartier de l'Adrech
S'adresser à M. BEC, chaussures
-- Sisteron -

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 Place de l'Horloge, 10
- reçoit tous les jours —

Etude de Me Guillaume BUÈS
Capacitaire en Droit
Décoré de la Croix de Guerre
notaire à **Sisteron**
Successeur de Me BOREL

Adjudication
Sur Surenchère

Le **dimanche 23 octobre** mil neuf-cent-vingt-et-un à **2** heures du soir en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la Vente sur Surenchère,

D'UNE PROPRIETÉ

sise à Sisteron, *qurtier de Saint-Lazare* lieu dit Combe d'Arieu et Peyrouse, numéros **427 p, 427 p, et 486** section D. dépendant de la succession de M. Jean-Baptiste BLANC, vivant propriétaire à Sisteron,

Mise à prix : **605** francs.

Pour renseignements s'adresser à Me BUES, notaire.

A VENDRE
pour cause de santé
FONDS DE CAFÉ
avec licence, au centre de la ville
S'adresser à Mme EYSSERIC, rue Droite, 37.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

A VENDRE
ou à louer présentement

1° Une **propriété** en pré avec bastidon située au Plan de la Baume

2° Une **propriété** au quartie. de Parésous. Très bien sitnée.

3 Une **olivette** au quartier de Montgervis, avec bastidon.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Vve L. SIARD, rue de la Mission, Sisteron.

Crédit National
prix d'émission **498** fr. **50**
Intérérêts annuels, 30 fr. nets d'impôts présents ou futurs
Quatre tirages par an

Bons 6 o/o
CHEMIN DE FER P.-L.-M.
au prix de **480** francs
Les souscriptions sont reçues à la
BANQUE
CHABRAND ET P. CAILLAT
Place du Tivoli, 1, SISTERON

CABINET DENTAIRE
45, Bd Gassendi, DIGNE
F. VALOPIN
DENTISTE
des Lycées, des Chemins de Fer du Sud
Inspecteur Dentiste de l'école Normale
Consulte tous les samedis et jours de foire à Sisteron, maison Ferrand
et le
Dr VEILL
Maladie de la gorge, du nez, des oreilles et des dents

SISTERON - JOURNAL
est en vente
à Marseille chez Mme Gras, kiosque 12, des allées de Meilhan,
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

Déclarations intéressantes.

En 1908, M. Porcher, bien connu et estimé à Loches (Indre-et-Loire), 19, rue Bourdillet, nous disait : « A la suite d'un tour « de reins, j'avais commencé à souffrir de « dos, parfois d'une façon très violentes « J'avais de nombreux malaises, et surtout « des douleurs dans les articulations, car « je suis rhumatisant ; mes urines étaient « devenues troubles et foncées. Sous l'in- « fluence des Pilules Foster, mes douleurs « ont commencé à diminuer et toute ma « santé s'est trouvée transformée par ce « traitement qui m'a donné des résultats « parfaits. »

Ce qu'il nous dit 12 ans après !

« Il y a douze ans, nous dit-il, le 23 Oc- « tobre 1920, que j'ai employé les Pilules « Foster et je suis heureux de témoigner à « nouveau du grand bien qu'elles m'ont « fait, car depuis leur emploi, je n'ai pas « souffert. »

Les Pilules Foster calment et suppriment les douleurs de reins, elles sont souveraines dans les cas de rhumatisme, de goutte, de sciatique, de gravelle, de coliques néphrétiques, dans l'hydropisie (gonflement des chevilles et du dessous des yeux) et dans les troubles urinaires. Elles donnent des résultats durables et définitifs.

Exigez les Pilules Foster, refusez les imitations. Toutes Pharmacies, la boîte : 4 fr. 40 ou franco six boîtes : 25 fr. 40. H. Binac, pharm., 25, rue St-Ferdinand, Paris (17e).

AUX GALERIES SISTERONNAISES
NOUVEAUX MAGASINS : RUE DE PROVENCE
Raoul COLOMB, Propriétaire

Ceux qui ont recu les Catalogues des grands magasins de Paris ont pu constater qu'a part quelques premiers prix qui sont faits pour tirer l'œil et qu'on appelle articles d'amorçage la marchandise de belle qualité est vendue a de trés hauts prix.

M. Colomb des Galeries Sisteronnaises ne veut empêcher personne d'acheter ou bon lui semble mais il prie simplement sa clientéle de venir se renseigner avant de rien commander au dehors et voir par la même occasion l'assortiment des marchandise qu'il met en vente de qualité irréprochable et aux prix les plus avantageux. (A qualité égale nos articles sont vendus 10 à 15 o/o meilleur marché que les grands magasins).

Choix incomparable de Manteaux pour Dames
Lainages et Soieries pour Robes et Manteaux
***COMPLETS** confectionnés et **PARDESSUS** Mode*
-:- COMPLETS SUR MESURE -:-
FOURRURES — COUVERTURES — EDREDONS
Le tout à des prix défiant toute concurrence

Edouard RAVOUX
NOUVEAUTÉS
-:- GRAND'PLACE - SISTERON -:-
MAISON DE CONFIANCE
Fondée en 1830
Vendant le meilleur Marché à qualité égale

Véritable Sisteronnais
Spécialité fabriquée avec des produits des Alpes et de Provence, garantie sans produits chimiques ni économiques.

Marque déposée « *La Vieille Citadelle* »
GATEAU
de conservation indéfinie très apprécié pour le tourisme, le voyage, le thé

C. BROUCHON, créateur de la marque

Le demander partout dans les meilleures maisons d'alimentation

FAIBLES, SURMENÉS
et **tous ceux qui souffrent** d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, **Cachexies** ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront **FORCE, VIGUEUR, SANTÉ**, grâce au
PHOSPHANOL
qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le
ROI DES RECONSTITUANTS
qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8 francs.** Franco : **9 fr. 30 — La cure** complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco **32 francs.**
PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE
Maroquinerie - Articles de fantaisie
PASCAL LIEUTIER
25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Médaille de Vermeil

— Gros et Détail —

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur
9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Exposition de Nice 1883-84 — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux Mélusines et Peluches

Transformation et Teinture pour Dames seulement

APERÇU DE QUELQUES PRIX ;

Chapeau feutre pour dame, depuis. . . . . 12 francs.
Chapeau feutre fillette, depuis. . . . . 8 francs.
Mélusines belle qualité de 25 à 30 francs.
Réparations en tous genres, 5 francs.

A la Harpe d'Or

PIANOS - MUSIQUE - INSTRUMENTS
Location de Pianos

E. CARLI

41, Grande Rue - MANOSQUE - Basses-Alpes

VIOLONS, MANDOLINES, GUITARES,
INSTRUMENTS DE CUIVRE, NEUFS ET D'OCCASION
Atelier Spécial de réparation de tous instruments
FOURNITURES - ACCESSOIRES - PARTITIONS

Abonnement à l'accord et à l'entretien des Pianos

Pianos automatiques pour bals, cafés et restaurants

PHONOGRAPHES PATHÉ, OPÉRA, etc. etc.
Vente avec 12 mois de crédit

Pour renseignements s'adresser à l'Imprimerie-Librairie P. LIEUTIER
25, Rue Droite, Sisteron

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVREPIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

PRIMEURS ET ÉPICERIE

Babaz Joseph

29, RUE DROITE, - SISTERON

Informe sa clientèle qu'il tient les marchandises ci-dessous :

Huile d'olive pure, Huile de table,
Huile comestible,
Graisses alimentaire et végétale,
Petit salé,
Saucisson à la médaille, extra,
Patés de foie gras,
Diverses pâtes alimentaires,
Olives noires,
Conserves assorties : thon, sardines, saumons,
Légumes secs : haricots, pois ronds, pois décortiqués, lentilles,
Riz fleur, Riz Caroline,
Fromages : gruyère, l'Alpin, Hollande du pays, divers fromages
Confiture de tous fruits,
Desserts : noix, dattes, figues, oranges, mandarines, bananes
Biscuterie assortie,
Bonbonnerie assortie.

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels
HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTÉS

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE **Atelier de Mécanique** Réparations en tous genres

AGENCE Regionale des
Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT
Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT
Voiturettes E H P

En magasin :
Stocks permanents de PNEUS et Chambres
TORRILHON vélo
DUNLOP moto
GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON